

Janvier 2016

n°30



# Bulletin Municipal

## La Chapelle Saint Sauveur



# Comment bien trier ses déchets ?

## Le tri sélectif

70 points propres répartis sur le territoire donnant aux usagers la facilité d'accès aux conteneurs de tri.



**VERRE COULEUR—VERRE BLANC**



**BOUTELLES ET FLACONS PLASTIQUES**



**PAPIERS-CARTONS-JOURNAUX-MAGAZINES**



**EMBALLAGES METALLIQUES**



### EVITEZ LES ERREURS DE TRI



*Ces déchets ne sont pas collectés **POUR LE MOMENT** dans les points propres. Il faut les mettre dans votre poubelle :*



### ...ET POUR ETRE UN AS DU TRI :

Piles usagées



Ampoules usagées



Cartouches d'encre



**Les conserver et les rapporter en déchetterie**

## Le mot du Maire



### **Une nouvelle année : 2016 !**

Par ces quelques mots, je tiens à souhaiter bienvenue aux nouveaux habitants. Leur arrivée marque l'attrait de notre commune et nous encourage à poursuivre les investissements en faveur de projets structurants dans notre village de La Chapelle Saint Sauveur.

Un grand merci aux associations et leurs équipes qui animent notre commune et à l'équipe Communication qui réalise ce bulletin.

Meilleurs vœux 2016 et surtout bonne santé.

Jacques GUITON  
Maire le La Chapelle Saint Sauveur

## LES DERNIÈRES RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 20 juillet 2015

Principaux points abordés :  
Aménagement Maison de la Nature - Démarrage des travaux conformément au planning.  
Avant-Projet « Maison Hugonnot »  
Projet cheminement piétonnier route de Louhans entre route de St Bonnet et le garage Fortin  
Questions diverses : notamment renégociation des deux prêts en cours accord du Conseil sur les propositions de la banque.

Séance du 15 septembre 2015

Principaux points abordés :  
Aménagement Maison de la Nature. Point sur le chantier,  
Avant-projet « Maison Hugonnot »,  
Prix pour les enfants entrés en 6ème,  
Convention de scolarisation des enfants de St Bonnet (idem chaque année),  
Panneau supplémentaire « Voisins vigilants » rue de la Ranche,  
Fusion Communautés de communes,  
Questions diverses.

Séance du 13 octobre 2015

Principaux points abordés :  
Aménagement « Maison de la Nature. Avancement des travaux,  
Avant-projet « Maison des Hugonnot »,  
Projet « Traction animale »,  
Questions diverses.

Séance du 17 novembre 2015

Principaux points abordés :  
Vote du projet de schéma départemental de coopération intercommunale (SDCI),  
Organisation bureau de vote élections départementales,  
Projet scolaire de fin d'année,  
Devis IPP pour remplacement sol école et devis rideaux NOVABRESSE,  
SYDESL - renouvellement marché éclairage public,  
Aménagement « Maison de la Nature ». Avancement des travaux,  
Avenant au contrat de prévoyance collective MNT  
Projets divers,  
Questions diverses.

Séance du 15 décembre 2015

Principaux points abordés :  
Travaux 2016,  
Projet Maison Hugonnot.

## FUSION DES COMMUNAUTE DE COMMUNES

La loi du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) est, après la loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles et la loi relative à la délimitation des régions, le 3ème volet de la réforme territoriale voulue par le Président de la République.

Elle a pour principale finalité d'actualiser la répartition des compétences entre les différentes strates de collectivités, en supprimant notamment la clause de compétence générale des régions et départements, et de renforcer le rôle des intercommunalités.

Ce dernier objectif se matérialise dans l'obligation qu'ont les communes d'être rattachées à une structure intercommunale à fiscalité propre ainsi que dans la volonté de rationaliser la carte de ces structures. La loi prévoit ainsi la révision du Schéma départemental de coopération intercommunale (SCDI). Elle prescrit également des fusions, des extensions de périmètre d'EPCI FP ainsi que des modifications de périmètre ou des dissolutions de syndicats.

Bien que bénéficiant de dérogation pour densité de population inférieure à la moyenne nationale, les Communautés de Communes de Pierre de Bresse et de Bresse Revermont 71 (St Germain du Bois) ont été sollicitées par le Préfet pour fusionner.

Les communes de la Communauté de communes de Pierre de Bresse ainsi que le conseil communautaire se sont prononcés très majoritairement favorables à la fusion (unanimité moins 1 commune). Les communes de la Communauté de Bresse Revermont 71 et le conseil communautaire se sont prononcés largement contre la fusion (unanimité contre moins 2 communes). L'argument avancé par ces derniers étant que les impôts de la Communauté de Pierre de Bresse sont plus élevés que ceux de la Communauté Bresse Revermont 71.

Encore faudrait-il comparer ce qui est comparable...

Oui les impôts de la Communauté de communes de Pierre de Bresse sont plus élevés. En effet elle gère plus de compétences que la Communauté de Bresse Revermont 71. La Communauté de communes de Pierre gère la totalité du scolaire et de la petite enfance. Ces compétences sont toujours à la charge de chaque commune dans la Communauté de communes de Bresse Revermont 71.

En additionnant les taux d'imposition locale commune et Communauté de communes on retrouve à quelques euros près les mêmes taux d'imposition dans l'une et l'autre communauté de communes.

Après collecte de l'avis de l'ensemble des conseils municipaux et communautaires ainsi que la CDCI des départements concernés, les périmètres définitifs ne seront connus avant fin 2016.

À SUIVRE...

# LE SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Le SPANC du SICED Bresse Nord, créé en 2005 a pour missions principales d'assurer les contrôles des installations d'assainissement non collectif neuves et existantes et d'apporter des informations techniques et réglementaires à l'ensemble des partenaires du service (usagers, élus, entreprises,...).

Le parc des installations géré par le service est d'environ 8500 installations réparties sur l'ensemble des 46 communes que composent le SICED Bresse Nord.

En plus de ses missions obligatoires de contrôle, le service a élargi ses compétences au fil des années, afin de pouvoir proposer aux usagers un service capable d'assurer à sa demande l'entretien des ouvrages d'assainissement (fosse septique ou toutes eaux,...) ainsi que la réhabilitation des ouvrages.

## LE SERVICE D'ENTRETIEN DES OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Depuis 2011, le SPANC vous propose de réaliser l'entretien de vos ouvrages d'assainissement individuels (fosse septique ou toutes eaux, microstation,...) à des coûts avantageux. A ce jour, une moyenne de 300 interventions par an est réalisée par une entreprise agréée. Si vous souhaitez profiter de ce service, contacter les techniciens aux coordonnées ci-dessous. A titre indicatif, le tarif pratiqué pour une vidange d'une fosse toutes eaux de 3000 litres est de 153 € pour l'année 2016 (en prestation programmée).



## LE PROGRAMME DE REHABILITATION DES ASSAINISSEMENTS NON COLLECTIF



Les propriétaires dont l'installation aura été jugée non conforme suite au diagnostic et répondant aux critères de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse pourront prétendre à des aides de l'Agence à hauteur de 3000 € maximum. Ce programme d'aide, démarré en 2015 sur le territoire du SICED Bresse Nord va se terminer en 2018. N'hésitez pas à prendre contact avec le SPANC. Déjà 341 usagers se sont inscrits dans une démarche de réhabilitation.

### CONTACT:

SPANC du SICED Bresse Nord - La Croix 71310 SERLEY

Tél: 03.85.76.93.48

Fax: 03.85.76.18.37

Mail: [spanc.bresse.nord@orange.fr](mailto:spanc.bresse.nord@orange.fr) Site: [www.siced-bresse-nord.fr](http://www.siced-bresse-nord.fr)





# POUBELLE NON TRIÉE POUBELLE NON RAMASSÉE

## CARACTÉRISATION DES ORDURES MÉNAGÈRES

(2015)

**Dans nos poubelles  
il y a encore ...**

**Papiers/**

**Cartons :14,5%**

**Verre : 3,1 %**

**Métaux : 4%**

**Textiles: 3,7%**

**Bouteilles**

**plastiques :4,1%**

**Autres (déchets**

**électriques,**

**gravats...):2,7%**

**...qui pourraient**

**être TRIÉS et**

**RECYCLES**

**Chaque année ce  
sont plus de 5500  
tonnes de déchets  
ménagers qui sont  
méthanisées**

## Le tri, une nécessité !

Ces dernières années, de nombreuses mesures ont été prises par le SICIP Bresse Nord, Syndicat Intercommunal de Collecte et d'Élimination des Déchets, afin de réduire les ordures ménagères. Parmi les mesures les plus efficaces figure le tri sélectif rendu obligatoire par la loi du 13 Juillet 1992.

Toutefois malgré les actions déjà engagées, beaucoup reste à faire.

### Un tri à améliorer

De nombreuses observations faites par l'ensemble des agents de collecte révèlent que nos poubelles ne sont pas toujours bien triées.

Ce constat est appuyé par une récente caractérisation réalisée sur nos ordures ménagères au SMET NORD EST de Chagny où sont traités tous nos déchets. Cette caractérisation révèle que près de 32 % de déchets non triés restent dans nos poubelles.

### Les conséquences :

Ce phénomène n'est pas sans poser certains problèmes. La présence de nombreux déchets recyclables sur la chaîne de pré-tri de l'usine de

méthanisation génère fréquemment des perturbations.



Usine de Méthanisation ECOCEA  
de Chagny

Les conséquences sont des camions impossibles à trier et donc des coûts d'enfouissement et de transport plus importants pour la collectivité.

A titre d'exemple, le transport et l'enfouissement d'une tonne de bouteilles plastiques coûte 173 €. Si elle avait été recyclée, cela aurait généré une recette de 116 € pour la collectivité.

### Pourquoi nos poubelles sont encore mal triées?

Ce constat s'explique en partie par un manque de connaissance de la part des usagers face à l'évolution constante des consignes de tri mais aussi par une certaine forme d'incivilité de la part d'une minorité d'individus.

### Les solutions apportées par le SICIP

Près de 70 points d'apport volontaire répartis sur l'ensemble

du territoire permettent de trier les déchets.

En plus de ces points le SICIP dispose de six déchetteries qui offrent un accès de proximité pour l'ensemble de ses habitants .

Toutefois, malgré ces dispositions, les erreurs persistent. Ainsi, le SICIP a décidé de faire la chasse aux mauvais trieurs et lance l'opération : « *Poubelle non triée, Poubelle non ramassée* »

La présence de déchets recyclables dans les ordures ménagères sera désormais considérée comme un motif de non ramassage.

Cette opération a pour objectif de sensibiliser chaque usager du service au respect des consignes de tri et ainsi de diminuer la présence de déchets recyclables dans les ordures ménagères.

*Exemples de déchets recyclables pouvant conduire au non ramassage de la poubelle :*

- Bouteilles plastiques
- Bouteilles en Verre
- Journaux Magazines
- Emballages métalliques

## Maison de la Nature

Les travaux commencés mi juillet 2015 sont maintenant achevés.

Dès l'accord sur la dernière subvention demandée, nous procéderons à l'aménagement intérieur. Les deux armoires qui ont été données à la commune par la famille PERROT sont installées et pour ne pas repousser l'utilisation de ce bâtiment, il est agencé avec des meubles de récupération.

En attendant l'inauguration qui se déroulera au printemps, nous vous faisons découvrir au travers des photos ci-dessous le résultat de cette restauration.

La commune souhaite que la Maison de la Nature devienne un lieu pour les réunions d'associations de La Chapelle, pour les enfants des écoles dans le cadre d'activités périscolaires par exemple.





Après délibération, la commission fleurissement avec le maire et le 1er adjoint ont remis les prix aux lauréats du concours le 14 septembre en mairie.

Ont été primés dans l'ordre :

Madame Céline HUBERT

Monsieur et madame Guy ROYER

Madame Marie HENRI

Monsieur et madame Norbert CANALE

Monsieur et madame Gilbert RADDAZ

Ces personnes se sont vues remettre un don plus un bon d'achat pour les 3 premiers.

Nous remercions les commerçants qui ont sponsorisé (Gam Vert, Le chant des fleurs, Le p'tit jardinier)

Bravo et merci à tous les lauréats et également aux habitants qui participent à l'embellissement du village.



## Concours des villes, villages et maisons fleuris



## L'Auberge de La Chapelle

Après l'ouverture du bar, maintenant place à la restauration, depuis le 2 novembre 2015 Pierrette propose plusieurs formules **tous les midis du mardi au vendredi** :

**Formule Express** : buffet à volonté et dessert ou le plat du jour

**Formule Détente** : buffet à volonté et plat du jour ou plat du jour et dessert

**Formule Tentation** : buffet à volonté, plat du jour et dessert

**Formule Gourmande** : buffet à volonté, plat du jour, fromage, dessert, ¼ de vin et café

Le **vendredi et samedi soir** ainsi que le samedi midi l'Auberge propose **deux menus** à la carte différents tous les mois :

Un menu avec entrée, plat, fromage ou dessert

Un menu avec entrée, plat, fromage et dessert.

L'Auberge est ouverte à partir de 8h sauf le dimanche et le lundi jours de fermeture, pendant la période estivale le bar sera ouvert tous les jours sauf le lundi.

Tél. 03 58 18 42 95 ou 06 32 61 26 24

[aubergedelachapelle@sfr.fr](mailto:aubergedelachapelle@sfr.fr)



L'équipe qui vous accueille  
et la salle de restaurant.



## Le repas des Cheveux Blancs

Le 13 septembre 2015, le CCAS avait convié « nos anciens » pour le repas des cheveux blancs. Nous rappelons qu'il faut être âgé de 70 ans pour être invité, le conjoint n'ayant pas 70 ans est également invité. Cette année, nous avons invité 186 personnes dont 13 conjoints de moins de 70 ans.

Nous avons reçu 103 personnes au repas plus Mme et Mr Le Maire soit 105 convives. Vous avez été servi par 14 bénévoles soit conseiller municipal, soit membre du CCAS.

Nous vous donnons rendez vous le dimanche 11 septembre 2016.



## Transition énergétique - Traction animale

A l'heure où le débat sur la transition énergétique s'installe en France et dans le cadre du Contrat Europe/Région, La Chapelle Saint Sauveur a été retenue avec un projet de traction animale pour l'entretien des accotements, chemins de randonnées, dessertes, tonte des pelouses dans la mesure du possible. La mise en place de ce projet permettra de diminuer l'impact carbone du village. Il sera subventionné à 80% sur les fonds européens.

Le conseil municipal a entériné le projet « TRACTION ANIMALE » le 15 décembre dernier suite à un vote à bulletin secret. La question suivante a été posée à l'ensemble des membres du conseil : « Etes-vous pour ou contre la mise en place de la traction animale dans la Commune ». Résultat du scrutin :

8 pour,  
1 contre,  
3 blancs.

Le 23 novembre dernier, nous avons rencontré des représentants de l'IFCE (Institut Français du Cheval et de l'Équitation ex Haras Nationaux). L'IFCE a une longue expérience pratique de la gestion de chevaux au travail attelé.



Il a été demandé à Arcad'26, cabinet d'architecture implanté à Louhans de chiffrer le projet d'aménagement de deux box à chevaux à la place des « chaux à couchons » attenant au bâtiment d'hébergement sur la route de St Bonnet.

Nous allons également reprendre contact avec l'entreprise Michon que nous avons rencontrée lors de la phase de pré-étude du projet afin de finaliser le choix du matériel nécessaire.

## Projet Hugonnot

Dans le cadre des investissements structurants, la commune se propose de réaménager la maison Hugonnot acquise depuis plusieurs années et dégagé des crédits. La commune envisage sa restauration afin d'y installer l'agence postale et un multi commerces. Après avoir fait appel à candidature pour mener à bien ce projet, c'est l'architecte ARCAD'26 qui a été retenu. Ce projet inclurait l'aménagement d'une place rendant plus attractif les services ainsi regroupés.



Les pompiers Pierrois sur un feu de paille à Masse



Nettoyage de la baignade par J. Jacques



Il est joli notre sapin de Noël !



Les « Chineurs » à la brocante de septembre



Fête des voisins à Chavenne



De futurs champions d'escalade



Karoutcho a installé ses chapiteaux et stands



Concours de boules par « Yéto le Boibien »



Pour bien préparer Noël, rien ne vaut un beau spectacle !



Le repas « cochon » est terminé, alors on fait les comptes avec de sérieux gardes du corps !



Belle imitation de Piaf par Joëlle à la Salle des Fêtes



Mais oui ! C'est notre champion Baptiste Gabiot.

## Association Gym Loisirs

La section de "Gym Volontaire" est née lors de la création de L'ASCCSS en 1978 en même temps que d'autres sections sportives (foot, vélo...). Elle a pris son autonomie quelques années plus tard.

Depuis sa création, elle fonctionne avec ses fonds propres et bénéficie de la gratuité de la salle où nous pratiquons, nous en remercions la municipalité. Affiliée à la Fédération Française d'Éducation Physique et de Gymnastique Volontaire (FFEPGV), elle en respecte les valeurs et les objectifs :

promouvoir la pratique de l'éducation physique pour tous, afin de favoriser l'épanouissement de chacun en luttant contre la sédentarité et en préservant son capital santé. Séances de gymnastique visant l'entretien des grandes fonctions : musculaire, équilibre et cardiorespiratoire, séances d'activités diverses en salle ou en plein air. L'animatrice est diplômée de cette fédération.

La gymnastique pratiquée à la Chapelle est accessible à tous les publics adultes : échauffement, musculation, étirements... Elle s'effectue dans une ambiance très conviviale sous la houlette de Béatrice, notre animatrice. La quinzaine de participants (femmes et hommes) est toujours très heureuse d'accueillir de nouveaux adeptes. Les séances se déroulent le lundi de 18h30 à 19h30. La cotisation annuelle est de 55€.

### **Contacts :**

*Marie-Thérèse PICARD Présidente : 03 85 74 50 64*

*Roger FAMY Secrétaire : 03 85 74 55 12*

*Jeanine LABRANCHE Trésorière : 03 85 74 52 80*

Pour en savoir plus sur la Fédération Française d'Éducation Physique et de Gymnastique Volontaire : [www.ffepgv.org](http://www.ffepgv.org)



## L'École de la Compagnie des Astres

L'école de la compagnie des Astres (Chavenne) a démarré son activité en septembre 2015, dès son ouverture, elle a eu le plaisir d'accueillir 30 enfants de la région, dont 7 de la Chapelle.

Ces enfants sont donc répartis sur 3 groupes prenant chacun 1h de cours le mercredi après midi.

Les enfants apprennent le jonglage, l'équilibre sur objet, les aériens (trapèze, tissus), l'acrobatie, les portés, le clown.... Nous souhaitons favoriser l'aspect ludique des ateliers pour permettre aux enfants de jouer tout en pratiquant. Le jeu, source d'apprentissage et de création, est utilisé comme moyen de motivation. Ces ateliers collectifs permettent de créer des dynamiques de groupe pour travailler sur les notions de respect, d'écoute, de confiance et ainsi favoriser l'entraide et les échanges entre les participants. Ils renforcent l'autonomie, la créativité, la connaissance de son corps et de ses capacités motrices.

Une restitution du travail publique sera produite sous la forme d'un spectacle sous chapiteau à la baignade de la Chapelle le week-end du 4 et 5 juin. (A ne pas rater ! Les enfants ont plein de choses à vous montrer !)

L'association recherche toutes formes de soutiens (adhésion, bénévolat, mécénat...).

L'inscription comprend l'adhésion à l'association. Les inscriptions en cours d'année sont possibles (calcul de l'inscription au prorata des séances restantes).

### Renseignements :

Ecole de cirque des Astres

347 chemin de Duchaux

71310 La Chapelle Saint Sauveur

03 85 74 58 44 /06 62 85 89 55



## CLASSE DÉCOUVERTE

Les élèves de CM du RPI La Chaux-La Chapelle vont participer à un séjour de 5 jours, Rêve de Mer, qui se déroulera du 22 au 27 mai 2016. Les enfants voyageront en bus de nuit avec Arbois Tourisme. Ils seront hébergés à La Maison de la Baie située dans le village de Plounéour Trez, commune du Finistère.

Au programme la pêche à pied, l'installation de l'aquarium, l'exploitation de la pêche à pied, l'observatoire des oiseaux, la visite de l'île de Batz, la visite de Roscoff, le char à voile sans oublier l'incontournable dégustation à la crêperie.

Rendez-vous pour le prochain épisode sur le bulletin de l'été.



*La distribution  
des calendriers de l'aveug.*

## Vie associative

### **2015 a encore été riche en animations !**

Bravo au Club de loisirs des Aînés qui a relancé « le repas cochon » !

Le 24 octobre, plus de 110 personnes se sont retrouvées pour déguster ce menu cochon qui a jeunes et moins jeunes.

Après un apéritif offert par le Club, un menu de 8 plats a été servi : soupe, viande de soupe et sa sauce tomate, pâté de campagne et fromage de tête, boulettes, boudin, rôti accompagné de ses légumes, salade, fromage tarte aux pommes et café.

plats goûteux, un service au top, une ambiance joyeuse ont fait de cette journée une réelle réussite. Bravo à tous organisateurs et participants !

**Le 7 novembre** : repas choucroute organisé par l'association des parents d'élèves du RPI regroupant les écoles de La Chaux et La Chapelle St Sauveur à la salle du foyer rural de La Chaux. Les bénéfices des manifestations organisées par cette association permettent de financer en 2016, une partie du voyage scolaire prévu en Bretagne. Tous les ans cette association offre un calendrier de l'avant à tous les enfants.

Malheureusement, faute de moyens, la galette des rois de janvier est annulée.

Nous profitons de ce bulletin pour rappeler que la vie de nos associations dépend de TOUS. Nos enfants sont l'avenir de TOUS. Nous vous engageons vivement à participer nombreux aux manifestations organisées par l'Association des parents d'élèves.

Rappelons que tous les bénéfices de l'Association sont reversés à la coopérative scolaire. Les enfants comptent sur tout le monde.



## PÊCHE DU LAC

L'Association Pêche et Loisirs a choisi la date du vendredi 20 novembre pour vider et pêcher le

lac. Les pêcheurs qui nous disaient « ya plus grand chose ! » nous ont quand même laissé : 57 carpes de 1,5 à 4 kg - 110 carpeaux - 8 tanches - 4 brochets et 10 kg de blancs. Tout ces poissons seront remis dans

l'étang mis à notre disposition par Mme Massin et en février nous en remettrons une partie dans le lac après avoir sélectionné les poissons les plus prisés de nos fidèles



pêcheurs, d'autre part nous compléterons comme d'habitude avec du blanc et des carnassiers.

Cette date a été choisie afin de montrer aux écoliers, tous chaussés de bottes pour cette occasion comment se passe une pêche et également voir toute la variété de poissons que l'on trouve dans un étang.

A midi tous les bénévoles se retrouvaient autour d'une bonne choucroute dans la salle de la maison de la nature.

## LE 14 JUILLET

La Municipalité a voulu lancer une journée festive à l'occasion du 14 juillet, belle réussite, environ une centaine de personnes se sont installées autour des tables mises à leur disposition vers le lac, et le soleil était au rendez vous. Chacun apporte son repas et sa boisson, l'apéritif est offert par la municipalité.

Cette fête sera reconduite le **jeudi 14 juillet 2016**.

L'inscription préalable n'est pas obligatoire, mais recommandée afin d'installer le nombre de tables suffisant.



## Gites communaux

TARIFS 2016

### Gîte La Malatière

Week-end 2 nuits : 980€ (soit 23€ la nuit)

Week-end 3 nuits : 1350€ (soit 21€50 la nuit)

Semaine : 2200€ (soit 15€ la nuit)

### Gîte Le Presbytère

Week end 2 nuits : 750€ (soit 23€ la nuit par personne)

Week end 3 nuits : 1030€ (soit 21.50€ la nuit par personne)

Semaine : 1900€ (soit 17€ la nuit par personne)

Les prix incluent le ménage fin de séjour, les draps, l'eau, l'électricité, le chauffage ainsi que le bois pour le poêle, en sus la taxe de séjour (0,80€ par jour et par personne âgée de plus de 13 ans).

Un acompte de 25% est demandé à la réservation ainsi qu'un chèque de caution de 500€ à la remise des clés.

## Spectacle de Noël



Le 12 décembre, petits et grands se sont retrouvés à la salle des fêtes pour le Noël des enfants du Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI). Après avoir assisté au spectacle « Les sœurs Violette » de la compagnie Bergamote, le Père Noël a distribué des cadeaux à tous les enfants. Livres et peluches musicales ont fait le bonheur de tous.

Un grand merci à l'Amitié partagée qui a offert le spectacle, aux 3 mairies du RPI qui ont offert les livres, à l'APE pour l'organisation de ce moment de convivialité et de partage.

## LA VIE ASSOCIATIVE

AMITIÉE PARTAGÉE  
Henri CHAUMAY  
03 58 62 79 62

ANCIENS COMBATTANTS  
Daniel RABUT  
03 85 74 50 72

ASSOC. DES CHASSEURS  
Jean Luc BLANCHOT  
03 85 74 55 79

ASSOC. DES PARENTS D'ELEVES  
Michaël FOUCAUD  
06 31 99 53 56

ASSOC. LOISIRS DES MOREAUX  
Bruno MAUPAS  
09 64 09 78 85

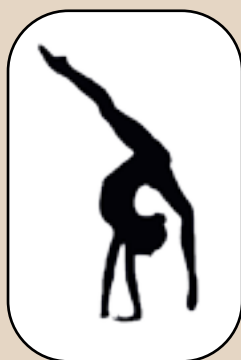
ASSOC. PECHE ET LOISIRS  
Jean Pierre BOISSARD  
03 85 74 50 49

CANTINE SCOLAIRE  
Océane DESBOIS  
06 16 01 33 76

CLUB DES AINES  
Jean DUSSET  
03 85 74 54 78

GYM LOISIRS  
Marie Thérèse PICARD  
03 85 74 50 64

YETO LE BOIBIEN  
Jean Guy GAROT  
03 85 74 50 14



D'autres activités sur le secteur peuvent également vous intéresser :  
la danse, la gym et les randonnées avec l'ABS,  
la bibliothèque : ouverture le vendredi de 10h à 11h,  
la musique avec l'Harmonie de Pierre,  
le chant,  
le vélo avec le Vélo-Club Bresse Nord.

N'hésitez pas à demander des renseignements à la mairie.

## CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2016



### JANVIER

**Dimanche 03 janvier** : Concert Gaélique à la Salle des fêtes.

**Vendredi 08 janvier** : Vœux du Maire à la Salle des Fêtes.

**Samedi 30 janvier** : à 20h Pièce de théâtre à la Salle des Fêtes (Gym Loisirs).

**Dimanche 31 janvier** : à 14h30 Pièce de théâtre à la Salle des Fêtes (Gym Loisirs).

### FÉVRIER

**Dimanche 07 février** : Loto « Club des Aînés » à la Salle des Fêtes.

### MARS

**Samedi 05 mars** : Repas des chasseurs à la Salle des Fêtes.

**Samedi 19 mars** : Repas Bressan de la cantine scolaire à La Chaux.

**Dimanche 20 mars** : Expo. Collection Passion à la Salle des Fêtes.

### JUILLET

**Jeu**di 14 juillet : Fête avec Animations et Pique Nique autour du lac.

**Dimanche 31 juillet** : Kermesse Battoir.

### SEPTEMBRE

**Samedi 03 Septembre** : Pétanque « Yéto le Boibien ».

**Dimanche 04 septembre** : Vide grenier « Pêche et Loisirs ».

**Dimanche 11 septembre** : Repas des Cheveux Blancs à la Salle des Fêtes.

### AVRIL

**Samedi 02 avril** : Soirée Moules-frites du foot ISBN à la Salle des Fêtes.

**Samedi 30 avril** : Préparation Kermesse Battoir à 18h.

### MAI

**Jeu**di 05 mai : Cheval/ VTT/ Rando Pédestre, organisé par « Pêche et Loisirs ».

### JUIN

**Samedi 04 juin** : Spectacle de cirque par les jeunes de la compagnie des Astres à la Baignade.

**Mardi 21 juin** : Fête de la Musique.

### OCTOBRE

**Samedi 29 octobre** : Repas « cochon » par le club des Aînés à la Salle des Fêtes.

### NOVEMBRE

**Samedi 19 novembre** : Soirée Beaujolais « Yéto le Boibien » à la Salle des Fêtes.

### DÉCEMBRE

**Dimanche 18 décembre** : Loto des chasseurs à la Salle des Fêtes.



## ÉTAT CIVIL 2015

### NAISSANCES

Alexia Lorenza MULLER née le 13 Février 2015  
Jules BONIN né le 30 Mars 2015  
Elsa Paulette BOISSIER née le 29 Mai 2015  
Julie Océane MOINE née le 25 Juin 2015  
Brayan Patrick CALARD né le 24 Septembre 2015



### MARIAGES

JANSELME Ruddy et CHARPENTIER Vanessa le 24 Février 2015  
BERTON Serge et PERRARD Marie Madeleine le 25 Mars 2015  
DOGHMANE Vivien et SO Tsz Yuet Gigi le 05 Septembre 2015



### DÉCÈS

TAILLEFER Yves	19/07/1947	30/12/2014
CHANUT Michel	24/08/1933	03/01/2015
NOUVELOT Georges	21/05/1925	14/01/2015
CLERC Andrée, née FEVRE	27/07/1925	25/02/2015
PERROT Marcelle, née JACQUOT	22/11/1929	25/02/2015
BRUNET Jean François	17/10/1936	26/02/2015
PERROT Marie Josephe, née THRONION	28/06/1944	26/02/2015
VERNET Michel	29/08/1948	02/03/2015
GUIFON Marie, née PERRET		09/04/2015
DODU Josette, née BEUREY	19/08/1930	13/05/2015



Et il y a 100 ans...  
en 1915  
Naissances : 14  
Mariages : 2  
Décès : 32 y compris  
les soldats morts à la  
guerre.

## Un peu de détente...

### Ah ! la beauté de la langue française !!!

Quelle est la différence entre une pioche, un pull et une semaine ?

La pioche a un manche, le pull a deux manches et la semaine a dimanche.

Quelle est la différence entre les oiseaux et les banquiers suisses ?

Les oiseaux font leurs nids et les banquiers suisses nient leurs fonds.

Comment distinguer le locataire du propriétaire lorsque ces deux personnes vous disent à la fois :  
« Je viens de louer un appartement » ?



### Dis moi pourquoi ?

Il n'y a pas de nourriture pour chats à saveur de souris ?



AMOUR  
AVENT  
BARBE  
BOULE  
BUCHE  
CADEAU  
CHANT  
CHEMINEE  
CLOCHE  
CRECHE  
DECEMBRE

DINDE  
ETOILE  
EXCES  
FETE  
FRAIS  
GUIRLANDE  
HOTTE  
HOUX  
JERUSALEM  
JOUET  
LUTIN

MAGES  
MESSE  
NEIGE  
NOEL  
RENNE  
REVEILLON  
SANTON  
SAPIN  
TRAINEAU  
VOEUX



## LA CLASSE DE MATERNELLE DE 1986



### Conscrits 2016

Nous invitons toutes les personnes nées une année en xxx6 qui sont intéressées pour fêter et organiser l'événement à se faire connaître en mairie avant le 31 janvier. Selon le nombre d'intéressé(s) une date de banquet sera alors définie.

### Appel à photos

Nous recherchons d'anciennes photos d'école, de conscrits et de première communion prises à La Chapelle Saint Sauveur pour l'Exposition Collection Passion qui aura lieu le 20 mars 2016. Merci de contacter l'association Yeto le Boisbien (voir page des Associations)

assistés : Sylvain Peutot - Vincent Labranche - Sabrina - Stéphanie Petiot - Florence Rouyer - Stéphane Rouyer - Stéphanie Brusson - Fabrice Gautheron - Mariette Tupinier - Arnaud Bonin / débout : Philippe Euvrard - Laetitia Pageaux - Anthony Bruchon - Laetitia Alexandre - Aurélien Dogman - Vanessa Chaux - Christelle Pacaut - François Philippe - Cécile Fleury - Vincent Jacot - Romaric Dogman - Aurélie Chassot - Tristan. (Classe de Madame Jacob)

En  
bref...

## Quelques numéros toujours utiles

Agence postale du village : 03 85 74 51 09  
du lundi au samedi de 9h10 à 11h30

Ecole maternelle : 03 85 74 50 78

Ecole primaire : 03 85 74 50 39

Collège Pierre Vaux de Pierre de Bresse : 03 85 76 29 20

Urgences médicales : 15

Centre antipoison et de toxicovigilance : 04 72 11 69 11 (Centre de Lyon)

Police : 17

Pompiers : 18

GDF - Sécurité Dépannage : 0810 433 071

EDF - Sécurité Dépannage : 0810 333 071

SAUR : 0 810 811 037



## Mairie

Horaires d'ouverture au public

Mardi, jeudi et vendredi : 9 heures à 12 heures

Samedi : 9 heures à 12 heures

03 85 74 51 23

## Horaires déchetteries



### Pierre de Bresse (Route de Lays)

#### **de novembre à février**

Lundi et samedi : 9h-12h et 14h-17h

Mardi : 9h-12h

Mercredi : 13h30-17h

#### **de mars à octobre**

Lundi et samedi : 8h-12h et 14h-18h

Mardi : 8h-12h

Mercredi : 13h30-18h

### Dampierre (Les Cailloux - Route de Mervans)

#### **de novembre à février**

Lundi et samedi : 9h-12h et 14-17h

Mercredi : 13h30-17h

#### **de mars à octobre**

Lundi et samedi : 8h-12h et 14h-18h

Mercredi : 13h30-18h

Collecte des ordures ménagères : cas particuliers pour **les jours fériés**.

Sur notre village, les ordures ménagères sont ramassées le jeudi matin.

Si ce jour est férié, la collecte se fait alors **le samedi suivant**.